

L'ORAL DU BREVET

# Variations sur le même thème

Expérimentée en 2010 par Jean-Michel Blanquer, alors directeur au ministère, pour imposer un enseignement interdisciplinaire de l'histoire des arts, l'épreuve orale au DNB n'a cessé d'être modifiée en gardant une même absence de cadre créant confusion, surcharge de travail et accroissement des inégalités entre les élèves.

Plusieurs notes de service ont redéfini l'épreuve orale sans jamais l'accompagner du cadrage national demandé par la profession et le SNES-FSU. Parce que les élèves sont évalués par leurs enseignants, l'oral renforcé le poids du contrôle local par rapport aux épreuves nationales. Quant aux enseignants, ils se trouvent en difficulté déontologique pour évaluer les élèves.

Avec la réforme du collège et l'imposition des EPI et des parcours, l'épreuve s'est transformée en une présentation d'un seul projet déconnecté des programmes d'enseignement, avant la réintroduction de l'histoire des arts en 2018. Aujourd'hui, dans de nombreux collèges, deux thématiques s'appuyant sur les parcours avenir ou artistique et culturel sont privilégiées, les enseignants ayant depuis le début recyclé l'oral d'histoire des arts et celui des stages d'observation en entreprise.

Dès la première session, le SNES-FSU n'a eu de cesse de dénoncer le « bricolage » local, résultant de l'absence de cadre national et de l'affranchissement par des principaux de quelques règles : jurys composés avec des AED, oraux sur la pause méridienne tout au long de l'année... Le ministère a été forcé en 2011 de préciser la composition des jurys et la période de passation des épreuves (après

le 15 avril). Il a refusé de fournir une grille d'évaluation et d'accorder une rémunération pour cette épreuve, ouvrant la porte à des aménagements locaux et à un bénévolat forcé. Ces pratiques montrent l'abandon des équipes par le ministère. Les collègues ont été laissés dans le plus grand désarroi, sous la pression de chefs d'établissement, voire de parents d'élèves.

Cet oral, à l'instar du bilan de fin de cycle, amène à toutes les formes d'évaluation : du « doigt mouillé » au recours des grilles avec une multitude d'items qui saucissonnent l'évaluation jusqu'à la perte de sens, et « évaluent » plus une posture qu'un oral. De plus, il n'est pas rare que des résultats soient revus à la hausse pour atteindre les « performances » des années précédentes afin qu'ils correspondent à l'image que certains chefs d'établissement veulent donner aux parents et à leur hiérarchie. Le ministre annonce un renforcement de l'oral (via le barème ?) et la prise en compte des enjeux civiques dans le DNB 2021, donc rien qui semble pouvoir répondre aux demandes de la profession. Le SNES-FSU continuera à se battre avec les collègues pour obtenir un cadre national de l'épreuve connecté aux enseignements, un échange d'établissements entre les jurys, un paiement décent des oraux d'examens ainsi que de leur préparation. ■



© ColombePiz/AdobeStock.com



TÉMOIGNAGE

## « Une épreuve locale pour un examen national ? »

Cécile Sanchez enseigne au collège Barnave de Saint-Égrève (académie de Grenoble).

L'US Mag : *Comment se déroule l'oral du DNB dans ton établissement ?*

Les élèves présentent au choix un projet du cycle 4. La préparation des élèves est assez chaotique : quelques HSE sont délogées en fin d'année pour prendre en charge des entraînements seulement pour les élèves volontaires.

L'US Mag : *Quels sont les problèmes pointés par tes collègues sur cet oral ?*

Les collègues pointent des difficultés pour harmoniser les exigences des différents jurys, entre ceux qui attendent un travail conséquent sur une œuvre d'art étudiée en classe, par exemple, et ceux qui valorisent davantage l'expression orale. Enfin,

comme pour l'oral de stage, les élèves qui ont eu la chance d'être accompagnés par leur famille sont nettement favorisés.

L'US Mag : *Avez-vous eu des remarques de l'institution ou de parents sur les résultats à cet oral ?*

Cet oral pose le problème de l'épreuve locale pour un examen national. Dans notre collège socialement favorisé, on nous reproche souvent de noter « trop sec » par rapport aux autres collèges en se basant sur la note moyenne de l'académie. Une moyenne académique, une épreuve locale, ça laisse rêveur sur le bac Blanquer ! ■

Rubrique réalisée par François Lecoine

Repères

- 2009 : création de l'oral d'histoire des arts (seuls les points au-dessus de la moyenne de 10 sur 20 sont pris en compte).
- 2011 : coefficienté 2.
- 2017 : l'épreuve orale porte sur un des projets menés par le candidat, elle est notée sur 100 points sur 700.
- 2018 : l'histoire des arts est réintroduite ; 100 points sur 800.

Statistiques

88,67%

des candidats ont été admis en 2019 :

48% de garçons

52% de filles

Sources : Le Parisien, juillet 2019.

Chiffre clé

4

C'est le nombre de réformes du brevet depuis 2011 !

Inégalités sociales

Sont reçus au brevet :

97% des élèves issus d'un milieu social favorisé

79% issus de milieu populaire

Épreuve orale du brevet

- Durée : 15 minutes.
  - 5 minutes : exposé de l'élève.
  - 10 minutes : entretien avec le jury.
- Notation : 50/50.
  - 50 points : maîtrise de l'expression orale.
  - 50 points : maîtrise du sujet.

Citation

« L'épreuve orale d'histoire des arts (juin 2016) reste l'épreuve finale la mieux réussie : la moitié des élèves a au moins 14/20, un quart a 17,5/20 ou plus. Un élève sur 10 a 20/20 ». Source : note DEPP, n° 17-07.